

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20210408-14-DE
Date de télétransmission : 21/04/2021
Date de réception préfecture : 21/04/2021

République Française

Meurthe-et-Moselle

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
45	38	38 + 3 pouvoirs

Date de convocation

2 avril 2021

DELIBERATION

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE
POMPEY**

SEANCE DU 8 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril à vingt heures trente, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil communautaire en visioconférence, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Laetitia ASCHBACHER, Pascal BARTOSIK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, Magali CLEMENT-DILLMANN, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Sylvie GAMEL, Céline GEOFFROY, Denise GERARDIN, Denis GODEFROY, Dominique GRANDIEU, Catherine GUENSER, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Martine LEPIANKO, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Aurélie MACAIGNE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Carole SALEUR, Odile SCHMITT, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Absents excusés : Pascal BECK, William GRAFF, François ROUGIEUX, Alain SOLDNER.

Représentés : David BLASIUS par Sébastien POINT, Béatrice BOCHNAK par Francis MAUGRAS et Jocelyne PANO par Pierre JULIEN.

Monsieur Valentin DETHOU a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Cotisations aux associations – Exercice 2021

N° de délibération : 14

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
38	39	39	0	1	1

Rapporteur : Monsieur le Président

La Communauté de Communes adhère à plusieurs organismes et structures de développement. De ce fait, elle est appelée à cotiser à plusieurs associations.

Compte tenu du fait que tous les appels à cotisations n'ont pas encore été reçus avant le vote du Budget primitif, il est proposé de voter les cotisations à hauteur de 120 000,00 € sur le budget principal (montant identique aux prévisions 2020) avec un réajustement possible par une nouvelle délibération, 2 000,00 € sur le budget annexe transport et 2 500,00 € sur le budget annexe Eau.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté adopte le tableau prévisionnel des cotisations ci-dessous :

Budget Principal	BP 2021
ACPUSI	511,00 €
ADCF	4 312,88 €
Adhésion GIP LIMEDIA	2 000,00 €
AFIGESE	200,00 €
ALACA	150,00 €
Alliance Ville Emploi	833,41 €
AMORCE	927,00 €
Association des croqueurs de pommes	30,00 €
Association KOKOPELLI	20,00 €
Association Seine Moselle Rhône	1 000,00 €
ATMO GRAND EST (EX AIR LORRAINE)	8 652,00 €
CAP entreprise	2 300,00 €
CAUE	2 236,15 €
CGA (Centre de groupement des Agrobiologistes)	120,00 €
CIIIME (Commissariat d'Investissement à l'innovation et à la mobilisation économique)	2 000,00 €
CITOYENS ET TERRITOIRES-GRAND EST	973,00 €
FROTSI (fédération régionale des offices de tourisme et syndicat d'initiatives)	450,00 €
Mission locale	69 287,00 €
OFFICE TOURISME DE France	396,00 €
OREE	2 000,00 €
Qualité Service Public Lorraine	- €
RESAVAL	2 000,00 €
Réseau Compostplus	1 500,00 €
SITLOR (La Lorraine Tourisme)	400,00 €
Val de Lorraine Initiative	150,00 €
TOTAL budget principal	102 448,44 €
Budget Annexe Transport	
GART 0,04/hab (0,04*40895)	2 053,75 €
Budget Annexe Eau	
FNCCR (Fédération national des collectivités concédantes et régies)	1 436,00 €
ASTEEL	579,00 €
TOTAL BA Eau	2 015,00 €
TOTAL TOUS BUDGETS	106 517,19 €

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20210408-14-DE
Date de télétransmission : 21/04/2021
Date de réception préfecture : 21/04/2021

**M. KUHN QUITTE LA SEANCE ET
NE PREND PAS PART AU VOTE.**

Fait et délibéré les jours, mois et an
susdits.

Pour extrait conforme
Le Président,



Laurent TROGR LIC